

Champvans-les-Moulins

Florent Bailly réélu maire

Élections 2026
MUNICIPALES 26

Convoqués par Florent Bailly, maire sortant de Champvans-les-Moulins, les neuf conseillers élus au premier tour des élections municipales le 15 mars - une seule liste était en lice - se sont présentés en mairie une semaine plus tard pour la séance d'installation du nouveau conseil municipal. Fait particulier, Adam Bailly, nouvel élu, retenu par ses fonctions de chargé de mission au Parlement européen, avait donné procuration et a assisté à la séance par visioconférence.



Le maire de Champvans-les-Moulins Florent Bailly.
Photo Jean-Marie Guierdet

municipaux délégués ont été élus. Patrick Morin est délégué à l'entretien des bâtiments communaux et du village, quand Thierry Bailly est chargé de la forêt et des suivis en doublure des travaux et de l'entretien des bâtiments. Adam Bailly a accepté de se charger de la communication. La séance s'est terminée par la désignation des membres chargés de la gestion des différents organismes (Sivos, Marpa, Sica, Audab).

Différentes délégations

L'élection du maire a désigné Florent Bailly, candidat à sa succession. La proposition de nommer deux adjoints a été approuvée par l'assemblée. Les deux candidats ont été élus à l'unanimité. La 1^{re} adjointe est Florence Vernerey, en charge des finances et du personnel communal, le 2^e adjoint est Stéphane Félice, délégué à l'urbanisme, à la voirie et aux réseaux. Deux conseillers

Champagney

Premier mandat à la tête de la commune pour Olivier Legain

Élections 2026
MUNICIPALES 26

Il y a une semaine, Jean-Luc Bailly, maire sortant de Champagney, a réuni les conseillers élus dès le premier tour des municipales, le 15 mars, pour la séance d'installation du nouveau conseil. L'élection du maire a été présidée par Jean Langlais, doyen. Olivier Legain, seul candidat, a été élu maire à l'unanimité. Il a remercié ses colistiers pour la confiance accordée, sans oublier les nombreux électeurs (taux de participation de 70,85 %) et Jean-Luc Bailly, qui, au cours des deux derniers mandats, a permis de travailler avec complémentarité. Il a déclaré vouloir conserver l'esprit villageois, avec un sens collectif et de cohésion.



Le nouveau maire de Champagney, Olivier Legain.
Photo Jean-Marie Guierdet

vos, une responsabilité partagée avec Mylène Dufay.

Le 2^e adjoint est Victor Bailly. Il sera chargé de l'urbanisme (documents, permis de construire et déclarations préalables), de la voirie, de l'assainissement, des bâtiments et des déchets.

Les onze élus, dont deux sortants, forment une équipe jeune et dynamique qui s'est engagée pour travailler dans la continuité.

Onze élus, dont deux sortants

Deux adjoints ont été élus. Christine Bras-Martins, 1^{re} adjointe, est chargée de la gestion du personnel communal, des affaires scolaires, des affaires sociales et du cimetière. Elle représentera la commune au Si-

Pugey

La ressource en eau, un trésor à apprécier et à sauvegarder



La « fresque » commentée par Claudine Filiâtre a suscité un grand intérêt du public et fait surgir de nombreuses questions. Photo fournie par Emmanuelle Maucourant

La professeure émérite de l'Université Marie et Louis Pasteur Claudine Filiâtre a assuré dernièrement des ateliers collaboratifs gratuits pour sensibiliser la population au caractère précieux de la ressource en eau et à sa sauvegarde.

Dans le cadre du plan climat de Grand Besançon Métropole, Claudine Filiâtre, professeure émérite à l'Université Marie et Louis Pasteur, et par ailleurs bénévole pour l'association Eau'dyssée, a pris son bâton de pèlerin pour prêcher la bonne parole. Elle s'est donné pour mission de vulgariser des informations scientifiques et techniques dans le domaine de l'eau, des arbres et de tous les enjeux associés : environnement, climat, biodiversité.

Après une conférence intitulée « Les arbres, nos alliés » donnée à Boussières il y a quelques

jours, elle a animé samedi 21 mars l'atelier gratuit « Fresque de l'eau » dans la salle associative de Pugey. Fruit d'un partenariat entre la mairie et l'association À fond la transition, cette fresque était proposée à toute personne désireuse d'en savoir plus sur le sujet. « Cet atelier collaboratif, basé sur des données scientifiques validées, a permis, de manière ludique, de comprendre les enjeux liés à l'eau et les impacts des activités humaines et du changement climatique sur cette ressource », a détaillé Claudine Filiâtre.

L'affaire de tous

Après avoir expliqué le rôle du phénomène d'évapotranspiration des arbres et des plantes et le circuit de l'eau, de son prélèvement pour nos usages jusqu'à son retour dans le milieu naturel, elle a animé la fresque, répondant à de nombreuses ques-

tions. La fresque permet de saisir les enjeux liés au changement climatique, notamment l'effet des périodes de canicules sur la diminution des ressources en eau. Elle rappelle tout ce qui permet de préserver l'eau et de favoriser son rôle dans la nature : reméandrage des cours d'eau, restauration des zones humides, désimperméabilisation des sols, conservation ou plantation des haies qui permettent à l'eau de s'infiltrer, en plus de préserver la biodiversité.

Mais préserver l'eau, c'est aussi le devoir de chacun : robinet ouvert sans excès, douche raccourcie, arrosages modérés... Les exemples de pratiques à appliquer sont nombreux.

La professeure, qui a encore animé un atelier ce dimanche à Boussières, en dirigera un nouveau fin avril, dans la même commune et toujours sur la ressource en eau, à destination cette fois des adolescents.

Recologne

32^e édition de la Foire de mai : les inscriptions sont ouvertes

Le dynamique comité des fêtes de Recologne organise la 32^e édition de la Foire de mai les samedi 2 et dimanche 3 mai prochains. Toute l'équipe s'attelle à la préparation de ce week-end festif qui commencera le samedi soir par un concert à 20 h 30 sur la place du village. « Cette année, nous accueillerons le groupe Madam, qui proposera un univers pop et chanson française. Dès 17 h, les visiteurs pourront profiter de la fête foraine et des structures gonflables. Il y aura également plusieurs food-trucks et une buvette jusqu'à la fin du concert », explique Mélanie Morales, présidente du comité des fêtes.

Vins, bijoux, livres...

Pour la journée de dimanche, les traditionnels exposants (artisanat, produits locaux,



L'édition 2025 de la foire avait remporté un franc succès.
Photo du comité des fêtes de Recologne

vins, etc.) feront découvrir leurs savoir-faire aux visiteurs. Dès 9 h, plusieurs viticulteurs, créateurs de bijoux artisanaux et autres écrivains seront présents dans les rues du village et dans la salle des fêtes.

Comme l'an passé, un défilé réalisé par les plus jeunes aura

lieu à 14 h 30. Les enfants qui souhaitent y participer peuvent encore s'inscrire auprès d'Agnès au 06 85 88 86 39.

Entrée gratuite. Pour les exposants : inscription par mail à cdfrecologne@gmail.com. Prix d'un stand de 4 m : 15 € (3 € le mètre supplémentaire).

► Bloc notes

Audeux

Conseil municipal

Mardi 31 mars, à 20 h 30. Mairie. À l'ordre du jour : indemnités du maire et des adjoints, budget 2026, désignation des

représentants aux différents organismes et syndicats, travaux Grande rue, planning des locations de la MPT et assemblée générale annuelle du comité du Souvenir français. Tél. : 03 81 60 20 77.